



# Préparations Naturelles Peu Préoccupantes

Élaborer et utiliser des extraits de plantes en agriculture dans le respect de la réglementation en vigueur.

🎓 Formation qualifiante en présentiel

du 3 au 7 mars 2025

## OBJECTIFS

Réponse aux attentes et besoins des agriculteurs sur les possibilités d'utilisation des plantes en agriculture à travers la maîtrise de la réglementation des Préparations naturelles Peu Préoccupantes (Substances Naturelles à Usage Biostimulant et Substances de Base), des procédés de fabrication et des usages d'utilisation.

### Compétences visées :

- Comprendre le fonctionnement de la plante et ses mécanismes de défense et de résistance
- Connaître la réglementation en vigueur des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes
- Connaître et mettre en œuvre les différents procédés de fabrication de produits à base de plantes, et savoir contrôler la qualité de son produit.
- Connaître les usages ancestraux, la bibliographie et les résultats d'essais agronomiques récents sur l'efficacité et les usages des extraits végétaux en agriculture.
- Savoir utiliser les extraits de plantes et les introduire dans son itinéraire technique

## CONTENU DE LA FORMATION

- Physiologie végétale : nutrition et stratégie de défense des plantes, réponse des plantes aux stress biotiques et abiotiques, notions de métabolites secondaires.
- Rappel des bases de la Réglementation nationale et européenne des Matières Fertilisantes et des Produits Phytopharmaceutiques. Place des actifs botaniques dans la réglementation. Réglementation des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes : Substances Naturelles à Usage Biostimulant et leur Cahier des Charges, Substances de base
- Procédés de fabrications des extraits de plantes : tisanes, produits fermentés (purins), huiles essentielles, macérations huileuses, macérations hydro alcooliques.
- Notions de bioélectronique et contrôle de la qualité des produits (pH, redox)
- Enregistrements des pratiques : fiche d'élaboration, traçabilité
- Plantes d'intérêts et usages reconnus en agriculture (ortie, prêle, saule, consoude, ail,... huiles essentielles, etc.)
- Introduction des plantes dans les itinéraires techniques
- Précautions d'utilisation, de conservation
- Visites d'une exploitation agricole utilisant les plantes

### Intervenants :

- Isabelle Mérouge, Ingénieur Agronome consultante en agroécologie et biosolutions
- Juliette Walek, formatrice en herboristerie au CFPPA

### 📄 RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 12573

📍 LIEU : Locaux du CFPPA, visites chez des producteurs

🕒 DURÉE & RYTHME :  
35 heures  
8h30-12h00 13h30-17h00

### 👤 PUBLIC CONCERNÉ :

- Salariés-ées
- Exploitants-tes agricoles
- Autres publics

👥 Groupe de 9 stagiaires maximum

✅ PREREQUIS : aucun



## RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Philippe BIZEUL, directeur  
04 75 26 65 90 | philippe.bizeul@educagri.fr

Juliette WALEK, référent pédagogique  
04 75 26 90 44 | juliette.walek@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative  
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet :  
[www.cfppa-nyons.fr](http://www.cfppa-nyons.fr)

Attendre la confirmation d'inscription avant d'effectuer des démarches de financement.

## COÛT ET FINANCEMENT

- VIVEA (soumis à acceptation) : 770.00€, vérifier votre éligibilité et nous adresser une attestation MSA, si vous êtes en parcours d'installation nous adresser les documents indiqués dans rubrique "Justificatifs à fournir" <https://vivea.fr/chef-dentreprise-agricole/contributeur-installation-en-agriculture-createurs-dentreprise/> formation non financée par VIVEA pour les personnes en parcours d'installation
- Personnel : 525.00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, France Travail...) : 525.00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription
- Non éligible au CPF

## VALIDATION DES COMPÉTENCES

Vous serez amenés à échanger sur les techniques liées à l'utilisation des PNPP sur les cultures.  
Attestation de suivi de formation

## MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Laboratoire de transformation du CFPPA
- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m<sup>2</sup>, serre 80 m<sup>2</sup>, diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...).

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Travaux de mise application pratique

## DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Déplacements à votre charge à prévoir pour les visites, Prévoir une tenue adaptée pour les sorties (terrain d'exploitation du CFPPA, exploitations agricoles). Apporter si possible une blouse manches longues pour les travaux de laboratoire ainsi que chaussures (ou surchaussures) de laboratoire et calot (ou charlotte jetable).

**INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :**  
**DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET**  
**[WWW.CFPPA-NYONS.FR](http://WWW.CFPPA-NYONS.FR)**



Formation ouverte à partir de 10 stagiaires,  
le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation  
en cas d'effectif insuffisant.